



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 décembre 2024

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Forum régional africain pour le développement durable**  
Onzième session

**Atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention  
des grands groupes et autres parties prenantes d'Afrique**  
Kampala, le 8 avril 2025

### Note de synthèse

#### I. Introduction et justification

1. Les grands groupes et autres parties prenantes jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils renforcent l'inclusion en portant la voix des groupes sans voix, marginalisés et vulnérables, promeuvent le principe de responsabilité, la transparence et l'adaptabilité, s'emploient à renforcer les capacités, partagent les données d'expérience et les connaissances acquises pendant les processus de planification, de mise en œuvre et d'examen et renforcent la participation de diverses communautés aux processus de développement nationaux et infranationaux, ainsi que l'appropriation de ces processus par ces communautés.

2. Le Programme 2030 prévoit que les grands groupes et autres parties prenantes concernées doivent participer aux processus de suivi et d'examen mis en place pour superviser sa mise en œuvre. En outre, au niveau régional, les organisations de la société civile et d'autres grands groupes participent à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, exécuté en coordination avec le Programme 2030.

3. Neuf ans après l'adoption du Programme 2030, en 2015, le monde est loin d'atteindre les objectifs de développement durable et les cibles connexes. À l'échelle mondiale, seulement 16 % des objectifs de développement durable mesurables seront atteints à l'horizon 2030. En Afrique, seules 10 des 144 cibles (7 %) devraient être atteintes d'ici 2030, 106 cibles nécessitant des mesures d'accélération et 28 autres présentant des signes de régression<sup>1</sup>.

4. Plusieurs difficultés et chocs externes expliquent les difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique. Les catastrophes d'origine climatique coûtent aux pays africains jusqu'à 5 % de leur produit économique annuel<sup>2</sup>. En 2020 et 2021, les effets

<sup>1</sup> Adivhaho Ramaite and Alize le Roux, "Accelerate, extend or abandon? Africa's SDG dilemma", Institute for Security Studies, 12 septembre 2024.

<sup>2</sup> Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « L'action climatique ouvrira l'accès à une mine d'or d'avantages humains et économiques », déclaration faite lors de la dixième session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement 2024 à Abidjan (Côte-d'Ivoire), 5 septembre 2024.



négatifs de la pauvreté persistante, de l'emploi informel et du sous-développement sur le continent ont été aggravés par la pandémie de COVID-19<sup>3</sup>. Avec un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut réel estimé à 3,1 % en 2023, le continent est bien loin du niveau requis pour atteindre l'objectif 8 à l'horizon 2030<sup>4</sup>. En outre, l'inégalité entre les sexes continue d'avoir des répercussions négatives sur la qualité de vie des femmes et des filles africaines.

5. Le fardeau croissant de la dette extérieure et le resserrement récent de la politique monétaire des grandes puissances économiques ont considérablement réduit la marge de manœuvre budgétaire de nombreux États africains, limitant ainsi leur capacité d'investissement dans les services et les infrastructures essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable. À la fin de 2023, le total de la dette extérieure des États africains dépassait 1 100 milliards de dollars<sup>5</sup>. En outre, le déficit de financement des objectifs de développement durable en Afrique est estimé à 1 300 milliards de dollars par an<sup>6</sup>.

6. Pour se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030, les États et les institutions d'Afrique devront mener des initiatives axées sur la transformation et multipartites. Ils devront notamment mobiliser les ressources pour le développement auprès de diverses sources, nationales et extérieures, améliorer la gouvernance, lutter contre l'instabilité politique, s'attaquer au changement climatique et à la perte de biodiversité, et tirer parti des possibilités offertes par la science et la technologie pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable ainsi que la création d'emplois décents.

7. C'est dans ce contexte que la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra à Kampala, du 9 au 11 avril 2025, sur le thème : « Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur la science et sur des données probantes, pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ». Le Forum procédera à un examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation de cinq objectifs de développement durable, à savoir les objectifs 3 (Bonne santé et bien-être), 5 (Égalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 14 (Vie aquatique) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

8. Dans le cadre des événements préliminaires du Forum, la Commission économique pour l'Afrique et le Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes organisent le 8 avril 2025 un atelier préparatoire visant à renforcer les capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes en Afrique. Conformément au thème du Forum, l'atelier sera axé sur le rôle des solutions fondées sur la science et sur des données probantes, ainsi que celui des grands groupes et autres parties prenantes, dans la concrétisation des objectifs de développement durable et des aspirations, objectifs et cibles correspondants de l'Agenda 2063.

<sup>3</sup> Yongyi Min (Afrique Renouveau), *Comment la COVID-19 a eu un impact sur les ODD en Afrique*, Nations Unies, 18 juillet 2021.

<sup>4</sup> Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique, 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale*, Abidjan (Côte d'Ivoire), 2024.

<sup>5</sup> Patricia Cohen, « Africa's debt crisis has 'catastrophic implications' for the world », *The New York Times*, 28 août 2024.

<sup>6</sup> Union africaine, Banque africaine de développement, Commission économique pour l'Afrique, Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024*, (Addis-Abeba ; Abidjan (Côte d'Ivoire), New York ; 2024).

## II. Objectifs

9. Les objectifs de l'atelier sont les suivants :
- a) Préparer les grands groupes et autres parties prenantes en vue de leur participation au Forum ;
  - b) Informer les grands groupes et autres parties prenantes des progrès accomplis en Afrique dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
  - c) Mettre en lumière et partager les contributions des grands groupes et autres parties prenantes à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en mettant l'accent sur des solutions fondées sur la science et sur des données probantes ;
  - d) Formuler les principaux messages des grands groupes et autres parties prenantes sur la mise en œuvre du Programme 2030, en mettant l'accent sur les cinq objectifs de développement durable retenus, pour les intégrer dans la contribution collective africaine à l'édition 2025 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
  - e) Renforcer la coopération entre les grands groupes et autres parties prenantes, les gouvernements et les entités du système des Nations Unies, en vue de promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

## III. Contenu

10. Par conséquent, pour atteindre ces objectifs, l'atelier comprendra les séances suivantes :
- a) L'ouverture comprenant des allocutions de représentants de grands groupes et autres parties prenantes, de gouvernements et d'entités du système des Nations Unies, pour planter le décor des discussions ultérieures ;
  - b) L'examen des progrès enregistrés en Afrique dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;
  - c) La collaboration et les partenariats multipartites visant à améliorer la gouvernance publique et à ne laisser personne de côté dans les prochaines mesures à prendre dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable.
  - d) La résilience aux changements climatiques et aux autres chocs, notamment le surendettement, pour préserver les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ;
  - e) Le suivi des résultats du Sommet de l'avenir et les préparatifs à l'approche du Sommet mondial sur le développement social ;
  - g) L'atelier comprendra aussi des discussions en petits groupes sur les points de vue et les principaux messages des grands groupes et autres parties prenantes en ce qui concerne les objectifs faisant l'objet d'examen à la onzième session du Forum. Par ailleurs, une réunion générale conjointe sera organisée à l'intention des parties prenantes, et rassemblera les participants à l'atelier destiné aux grands groupes et autres parties prenantes, d'une part, et les participants à l'atelier régional préparatoire sur les examens nationaux et locaux volontaires, d'autre part.

## IV. Résultats escomptés

11. L'Atelier devrait aboutir aux résultats suivants :

a) L'amélioration de la préparation des grands groupes et autres parties prenantes en vue d'une participation active au Forum ;

b) Le renforcement des capacités des grands groupes et autres parties prenantes pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, buts et objectifs de l'Agenda 2063 ;

c) Les actions de sensibilisation menées par les grands groupes et autres parties prenantes en vue de promouvoir des solutions fondées sur la science et sur des données probantes ainsi que la transformation numérique visant à remettre l'Afrique sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Le renforcement de la coopération entre les grands groupes et autres parties prenantes, notamment les décideurs, les experts nationaux, sous-régionaux et régionaux, ainsi que les entités du système des Nations Unies, en ce qui concerne la promotion de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

## **V. Produits attendus**

12. L'atelier produira les résultats ci-après, qui seront diffusés à grande échelle :

a) Un résumé des principaux messages des grands groupes et autres parties prenantes ;

b) Une synthèse des principaux messages des grands groupes et autres parties prenantes, qui sera présentée au Forum ;

c) Le compte rendu analytique de l'atelier.

## **VI. Principaux documents**

13. Les documents de l'atelier seront notamment les suivants :

a) La note de synthèse et le programme de travail de l'atelier ;

b) La note de synthèse et le programme de travail de la onzième session du Forum ;

c) Des rapports généraux sur les sous-thèmes de la onzième session du Forum.

## **VII. Participation**

14. L'atelier réunira des représentants des neuf grands groupes : les femmes ; les enfants et les jeunes ; les peuples autochtones ; les organisations non gouvernementales ; les autorités locales ; les travailleurs et les syndicats ; les entreprises et l'industrie ; la communauté scientifique et technologique ; et les agriculteurs. Le Mécanisme de mobilisation des parties prenantes de Sendai participera aussi à l'atelier. En outre, d'autres groupes d'intérêt seront représentés, notamment des parlements, des communautés locales, des groupes de bénévoles et des fondations, des migrants et leur famille, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Des représentants de gouvernements et des partenaires de développement seront également invités à y participer.

## **VIII. Langues de travail**

15. L'atelier se déroulera en anglais et en français et l'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues.

## **IX. Lieu et date**

16. L'atelier se tiendra en présentiel à Kampala, au Speke Resort and Convention Centre de Munyonyo, le 8 avril 2025.

## **X. Contact**

17. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier préparatoire visant à renforcer les capacités des grands groupes et autres parties prenantes en Afrique doivent être adressées à :

**Nicolas Nahimana**

Point focal pour les grands groupes et autres parties prenantes

Section des ressources naturelles et des économies verte et bleue

Division du climat, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : [guy.nahimana@un.org](mailto:guy.nahimana@un.org)

\_\_\_\_\_